

Service de consultation clinique spécialisée

Un service fourni par le Centre de santé mentale transculturelle du Queensland (Queensland Transcultural Mental Health Centre).

Fiche d'information du consommateur (français)

Vous venez de rencontrer un(e) consultant(e) bilingue en santé mentale (*Bilingual Mental Health Consultant [BMHC]*) du Centre de santé mentale transculturelle du Queensland (QTMHC).

Votre consultant(e) bilingue en santé mentale s'appelle: _____

Le QTMHC offre les services suivants par l'intermédiaire de consultant(e)s bilingues en santé mentale:

- Évaluations culturellement appropriées
- Clarification de considérations culturelles se rapportant à votre problème de santé mentale
- Prestation d'aide pour élaborer ou réviser votre plan de soins particulier
- Aide à court terme, telle que l'information sur votre problème de santé mentale et votre sensibilisation à ce problème, ainsi que l'information et la sensibilisation de votre soignant(e).

Vos droits

Vous avez le droit:

- de prendre des décisions concernant vos soins de santé
- de recevoir une aide professionnelle, sans discrimination fondée sur votre culture, votre âge, votre statut social, votre sexe, votre orientation sexuelle, votre religion ou vos convictions politiques
- de recevoir une explication de votre condition, de votre maladie et de votre prise en charge dans un langage simple et clair
- de bénéficier du respect de votre vie privée et de la confidentialité de vos données personnelles

- de demander et d'obtenir les services d'un(e) interprète, s'il y a lieu
- d'avoir un(e) aidant(e) (ami(e), parent(e), travailleur (travailleuse) social(e) impliqué(e) dans tous les aspects de votre prise en charge
- de porter plainte sur tout aspect de votre prise en charge dont vous n'êtes pas satisfait(e).

Vos responsabilités

Vous êtes encouragé(e) à collaborer avec un professionnel de la santé mentale et à contribuer à vos propres soins de santé:

- en répondant aux questions concernant votre santé aussi ouvertement que possible
- en honorant vos rendez-vous et en notifiant votre soignant(e) si vous ne pouvez pas vous rendre à votre rendez-vous
- en suivant le traitement ou la prise en charge que vous avez accepté(e) et en informant votre soignant(e) vous décidez de ne pas poursuivre votre traitement
- en informant votre soignant(e) si vous consultez un(e) autre soignant(e) au sujet du même problème.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires ou que vous souhaitez discuter de vos préoccupations, ou porter plainte, vous pouvez appeler le (07) 31 67 83 33 (à Brisbane) ou le 1800 188 189 (en dehors de Brisbane) et demander à parler avec le coordinateur des services cliniques ou le directeur.

Si vous ne parlez pas anglais, appelez le 131 450 pour demander un(e) interprète dans votre langue et la mise en communication avec le Centre transculturel de santé mentale du Queensland au (07) 31 67 83 33. Le coût de l'interprétation sera pris en charge par le Centre.